



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le quatorze octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de FAUGUEROLLES, dûment convoqué le 08 octobre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline de PARSCAU, Maire de la commune.

Etaient présents : Mmes ALTIERI Sandrine, BEYNEIX Cécile, BIBENS Nathalie, CHARREAU Sylvie, DE PARSCAU Maryline, GILLES Roxane, REYNIER Véronique, VERDIER Béatrice et Mrs. BIBENS David, CONTE Alexandre, COTTON Emmanuel, DABEY Jean-Christophe, JEAN-JUSTIN Eric, MORIZET Emmanuel

Etaient excusés :

Pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme REYNIER Véronique

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu

Madame le Maire informe le conseil municipal de sa décision en date du 29/09/2020

DEC2020-03 : Décision du maire portant sur la clôture de la régie de recettes « produits divers »

Il est décidé la suppression et la clôture de la régie de recettes « produits divers » pour l'encaissement de :

- La cantine scolaire
- La garderie périscolaire
- Le transport scolaire
- La location de la salle des fêtes

La clôture prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2020 et met fin aux fonctions du régisseur titulaire et du mandataire suppléant

DCM 043/2020 – « Opposition au transfert de compétence en matière de PLU, documents d'urbanisme ou carte communale »

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

S'oppose au transfert automatique de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme ou carte communale ;

Précise que cette délibération sera transmise à Val de Garonne Agglomération ;

Autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

DCM 044/2020 – « Subvention Association Canoë-Kayak du Mas d'Agenais »

Le Maire demande au Conseil Municipal d'en délibérer.

Il est précisé que Mme Cécile BEYNEIX a quitté la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE à l'unanimité** d'accorder une subvention pour un montant de **200 €** prévu au BUDGET 2020 à l'article 6574.

DCM 045/2020 – « Appel à la solidarité aux communes et intercommunalités de France »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que l'Association des Maires ruraux des Alpes-Maritimes lance un appel aux dons pour les communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes suite à la tempête « Alex » du 2 octobre 2020.

Le conseil municipal,

- **DECIDE à l'unanimité** d'accorder une aide pour un montant de **100 €** prévu au BUDGET 2020 à l'article 6574.

DCM 046/2020 – « Tarifs de la location salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2021 »

Mme le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité,

- de fixer le prix de la location à partir du 1^{er} janvier 2021 à :

- Habitants et Associations de la Commune : 100 €
 - Personnes extérieures à la commune : 250 €
 - Pour soirée sans repas : 40 €
 - Montant de la caution : 400 €
-

DCM 047/2020 – « Création de poste d'adjoint technique – 29h hebdomadaire au 1^{er} janvier 2021 »

La modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} janvier 2021

TABLEAU DES EMPLOIS :

TITULAIRES				
Filière - Grade	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	0
Adjoint administratif	C	2	2	2
TOTAL		3	3	2

FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	1
Adjoint technique	C	3	3	2
TOTAL		4	4	3

FILIERE MEDICO-SOCIAL				
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1
TOTAL		1	1	1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021
 - Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune, chapitre 012
-

DCM 048/2020 – DELIBERATION PORTANT APPROBATION SUR L'ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES AU SIVU CHENIL FOURRIERE

Par délibération du 28 septembre 2020, le comité syndical du SIVU chenil fourrière a accepté et voté à l'unanimité l'adhésion de deux nouvelles communes dans le syndicat :

- Puysserampion
- Saint-Front-sur-Lémance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

De donner un avis favorable à l'adhésion de ces deux nouvelles communes.



Questions diverses :

INFORMATION - Pas de délibération

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) -- Arrêté le 14/10/2020

INFORMATION - Devra être délibérée après avis du comité technique

SUPPRESSION DU POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE au 1^{ER} JANVIER 2021

COMMISSIONS VGA

- Val de Garonne Agglomération demande de bien vouloir proposer le nom des membres du conseil municipal souhaitant siéger au sein des commissions de VGA.

Développement durable, transition écologique et environnement	Mme Roxane GILLES <i>Suppléante : Véronique REYNIER</i>
Attractivité, prospective et développement économique, touristique et agricole	M. Denis DABEY
Cohésion sociale, politique de la ville, jeunesse, projet culturel communautaire	Mme Maryline DE PARSCAU <i>Suppléante : Roxane GILLES</i>
Voirie et Cadre de vie	M. Emmanuel COTTON <i>Suppléant : Emmanuel MORIZET</i>
Habitat et Aménagement de l'espace	
Travaux, équipements communautaires et infrastructures sportives	M. Emmanuel MORIZET <i>Suppléant : Emmanuel COTTON</i>
Enfance et Petite-Enfance	Mme Sylvie CHARREAU
Déplacement, mobilités et transports publics	Mme Cécile BEYNEIX
Finances évaluation des politiques publiques RH et numérique	Mme Sandrine ALTIERI <i>Suppléante : Maryline De PARSCAU</i>

- Mode impression des bulletins (couleur ou noir/blanc) : les membres du conseil municipal sont unanimes pour une impression du bulletin en couleur. Il est demandé aussi de numéroter les pages.
- Un projet de nouvelle convention du RPI pour 2021 est présenté par Roxane GILLES. Un tableau en précise les frais de participation qui seront pris en compte. Une réunion avec les maires du RPI a eu lieu à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close. Les délibérations prises ce jour, portent les numéros DCM 043/2020 à DCM 048/2020.

Fin de séance à 22 h 20